



Communauté de Communes de
Sézanne Sud-Ouest Marnais

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EXERCICE 2019

A) LES INDICATEURS TECHNIQUES

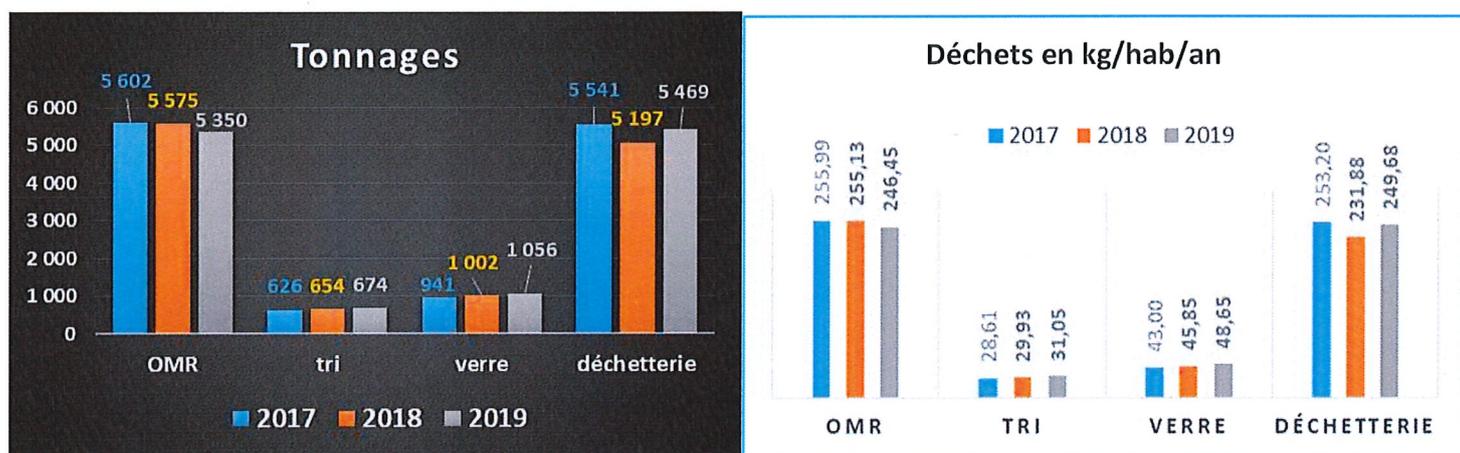
I - La collecte des déchets

En 2019, la Communauté de Communes comptait 62 communes, soit 21 708 habitants desservis au porte-à-porte sauf pour le verre.

Le ramassage des **ordures ménagères** a lieu deux fois par semaine à Sézanne, et une fois dans les autres communes. 5 349,72 tonnes ont été collectées.

La collecte sélective (corps creux, corps plats) se fait en mélange dans des sacs jaunes qui sont ramassés une fois par semaine à Sézanne et tous les 15 jours dans les autres communes, ce qui a représenté un total de 674,46 tonnes en 2019.

La collecte du verre se fait uniquement en apport volontaire, dans des colonnes à verre acquises par la Communauté de Communes et installées dans toutes les communes membres, pour un total de 1 056,27 tonnes.



II – Le traitement des déchets

Les ordures ménagères sont transportées au centre de transfert de Sézanne puis acheminées à l'unité de valorisation énergétique située à La Veuve qui dispose d'une capacité de 100 000 t par an. Ces équipements ont été construits par la société VEOLIA, dans le cadre d'une délégation de service public confiée par le Syvalom (Syndicat de Valorisation des Ordures Ménagères de la Marne) et mis en service le 02/01/2006.

Pour la collecte sélective, l'ensemble des matériaux est également envoyé, depuis avril 2016, à La Veuve.

Ces matériaux sont recyclés après avoir été triés et conditionnés suivant les prescriptions techniques des valorisateurs.



III – Les déchetteries

- Evolution des tonnages par matériau

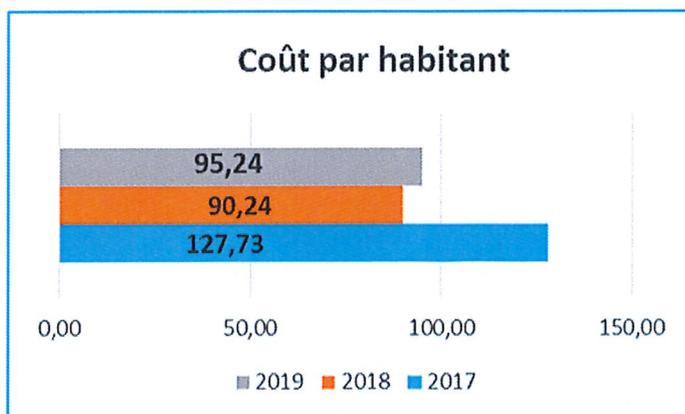
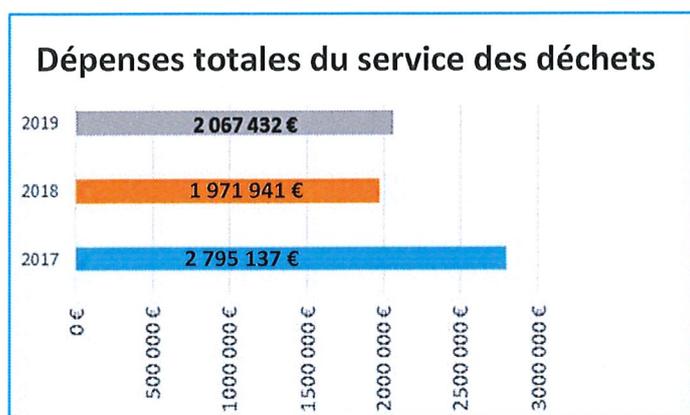
Bennes	2017	2018	2019
Gravats	1 326	1 149	1 140
Tout-venant	1 870	1 645,5	1 858,5
Déchets verts	1 287	1 400	1 399
Métaux	221	208	245
Cartons / papiers	137	142,7	152,7
Meubles à compter du 01/10/2014	432	411	410,2
DDS (déchets dangereux spécifiques)	68,6	41,1	55,8
D3E (déchets des équipements électriques et électroniques)	199	200,1	207,7
Total	5 541	5 197	5 469

- La gestion du service pour la déchetterie de Sézanne est faite en régie directe pour l'accueil du public, le dépôt des déchets et l'entretien de l'équipement. Le fonctionnement est assuré par deux personnes (un agent temps plein et un agent à 8/35^{èmes}). En revanche, la gestion du service des déchetteries de Saron-sur-Aube et Esternay est assurée en prestation de service par la société SUEZ qui a en charge le gardiennage et l'entretien.

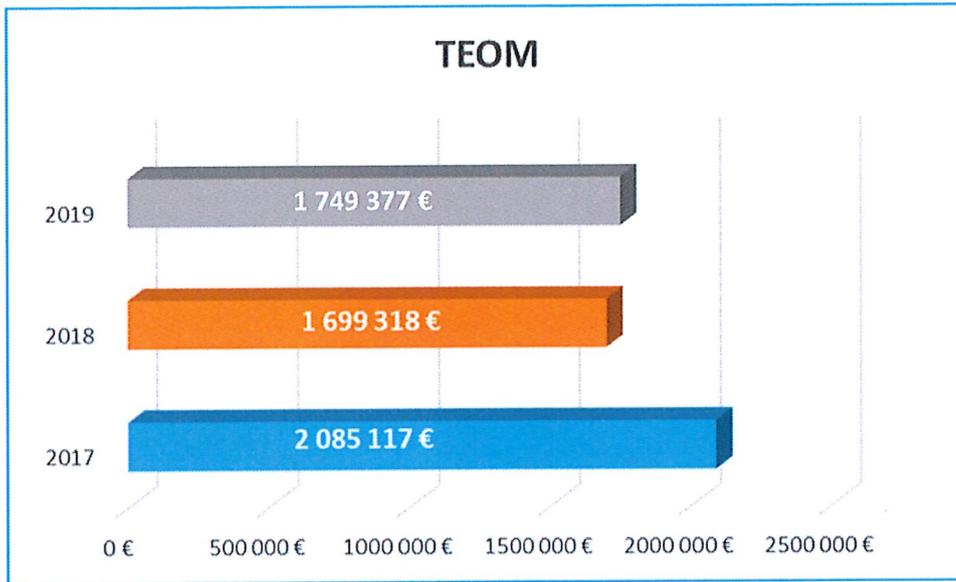
B) LES INDICATEURS FINANCIERS

Le coût total du service (OM + tri sélectif + déchetteries, dont frais de personnel) s'élève à 2 067 432 € soit 95,24 €/habitant.

- **Ordures ménagères, sacs jaunes et encombrants : 1 639 537 €**
- **Collecte du verre : 53 173 €**
- **Déchetterie : 374 722 €**



Le service est financé pour l'essentiel par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), qui a produit une recette de 1 749 377 €. Le taux actuel a été harmonisé en 2018, un an après la fusion des trois anciennes Communautés de Communes.



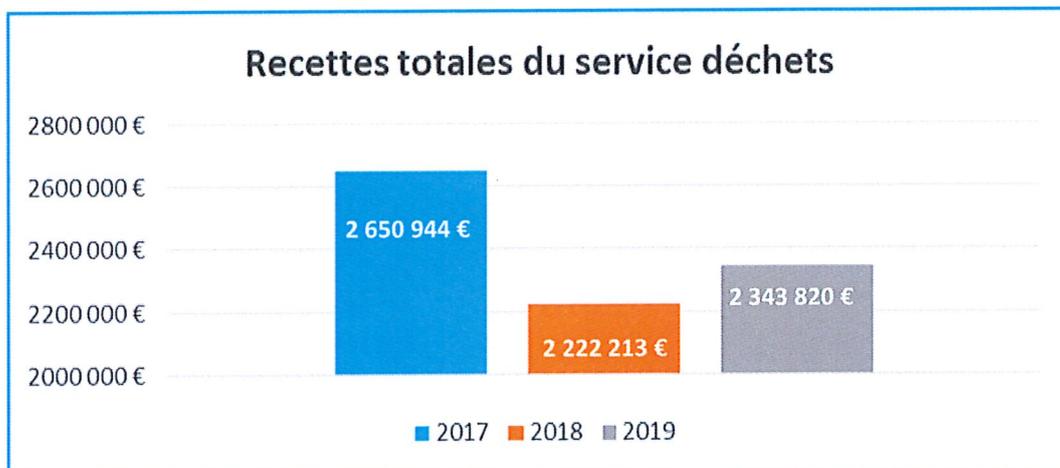
Pour mémoire :
taux de la TEOM

	Ex CCCS	Ex CCPC Ex CCPA
2019	10,10%	10,10%
2018	10,10%	10,10%
2017	10,10%	15,50%

Par ailleurs, les recettes générées par les soutiens au tri sélectif et la revente des matériaux, et qui viennent abonder le budget général, s'élèvent, en 2019, à 588 932 €.

(vente matériaux : 120 783 €, vente énergie : 191 372 €, soutiens organismes agréés : 276 777 €)

Déchetteries	
Vente de tickets d'accès aux professionnels en 2019	Anglure : 775 €
	Esternay : 225 €
	Sézanne : 4 511 €
	Total : 5 511 €



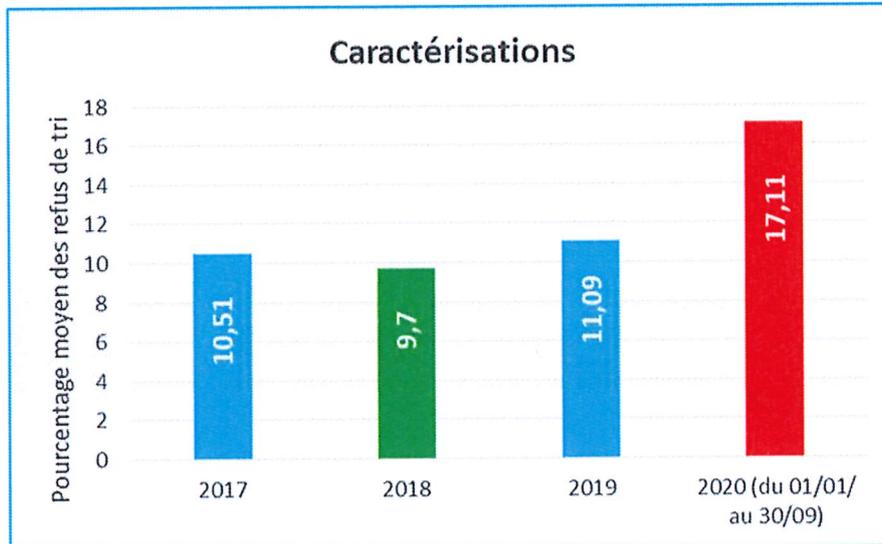
Communauté de Communes de Sézanne-sud Ouest Marnais - Matrice 2019

Coûts agrégés en €

Année 2019 Montants en euro		Flux des déchets					Total	
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels		
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	27 396,00	1 025,00	5 833,00	7 514,00	53,00	41 821,00
		Communication	16 672,00	3 334,00	6 669,00	6 669,00	---	33 344,00
		TOTAL Fonctionnelles	44 068,00	4 359,00	12 502,00	14 183,00	53,00	75 165,00
	Techniques	Prévention	24 826,00	---	---	10 640,00	---	35 466,00
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	---	1 181,00	1 791,00	---	---	2 972,00
		Collecte	370 185,00	47 633,00	158 651,00	101 058,00	---	677 527,00
		TOTAL Collecte et pré-collecte	370 185,00	48 814,00	160 442,00	101 058,00	---	680 499,00
		Transfert/Transport	---	---	32 213,00	---	---	32 213,00
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---
		Tri et conditionnement	---	---	85 211,00	---	---	85 211,00
		Compostage	---	---	---	---	---	---
		Incinération	---	---	---	---	---	---
		Autre valorisation matière ou énergie	---	---	---	---	---	---
		Traitement des inertes	---	---	---	---	---	---
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	---	---	85 211,00	---	---	85 211,00
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	24 744,00	2 514,00	27 258,00
		Autres charges [REG]	---	---	---	---	---	---
		Transfert/Transport - Traitement des déchets non dangereux	910 090,00	---	---	221 530,00	---	1 131 620,00
		TOTAL Techniques	1 305 101,00	48 814,00	277 866,00	357 972,00	2 514,00	1 992 267,00
TOTAL Charges		1 349 169,00	53 173,00	290 368,00	372 155,00	2 567,00	2 067 432,00	
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	---	---	---	---	---	
		Matériaux	6 383,00	31 033,00	56 508,00	26 859,00	---	120 783,00
		Energie	167 168,00	---	---	---	---	167 168,00
		TOTAL Ventes de produits et d'énergie	173 551,00	31 033,00	56 508,00	26 859,00	---	287 951,00
		Prestations à des tiers	---	---	---	---	---	---
		Autres produits	16 943,00	---	---	7 261,00	---	24 204,00
	TOTAL Industriels	190 494,00	31 033,00	56 508,00	34 120,00	---	312 155,00	
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	16 160,00	18 479,00	210 571,00	31 567,00	---	276 777,00
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	---	---	---	---	---	---
		Subventions de fonctionnement	---	---	---	---	---	---
Aides à l'emploi		---	---	---	---	---	---	
TOTAL Aides	---	---	---	---	---	---		
TOTAL Produits		206 654,00	49 512,00	267 079,00	65 687,00	---	588 932,00	
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		118 500,00	4 819,00	25 856,00	28 463,00	253,00	177 891,00
	Contribution des usagers	TEOM	1 749 377,00	---	---	---	---	1 749 377,00
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	5 511,00	---	5 511,00
		TOTAL Contribution des usagers	1 749 377,00	---	---	5 511,00	---	1 754 888,00
TOTAL Contributions		1 749 377,00	---	---	5 511,00	---	1 754 888,00	

C) INDICATEUR DE PERFORMANCE

Les caractérisations consistent à effectuer une prise d'échantillons sur une ou plusieurs communes du territoire. Ces prélèvements sont réalisées au minimum chaque mois (15 pour l'année 2020) et permettent de déterminer la qualité du tri collecté. Le taux de refus (déchets à ne pas mettre dans le sac jaune) est pris en compte dans le calcul des subventions attribuées au titre du soutien à la tonne triée.



Sur les 9 premiers mois de 2020, le taux de refus moyen est en forte progression et risque de venir pénaliser les recettes liées aux subventions.

D) LES INVESTISSEMENTS 2019

- Gestion des entrants des déchetteries : 36 072,90 €
(32 502,90 € pour la déchetterie de Saron et 3 570 € pour la déchetterie d'Esternay).
- Matériel déchetteries : 1 358,74 €
(gerbeur / panneau déchetterie de Sézanne : 1 153,78 € et horloge astronomique pour la déchetterie de Saron : 204,96€).
- Sécurisation des déchetteries : 56 807,16 €
(clôture Saron : 54 977,16 et panneaux pour les trois déchetteries : 1 830 €).

TOTAL investissements : 94 238,80 €